

Révision de la politique commerciale de l'Union européenne : Faire rimer compétitivité et durabilité

La Commission européenne a publié, jeudi 18 février, la révision de sa stratégie commerciale, reflétant le concept fondamental d'autonomie stratégique ouverte. L'occasion pour La Coopération Agricole d'insister sur l'absolue nécessité que la politique commerciale de l'Union européenne (UE) soutienne les transitions agroécologiques de la chaîne alimentaire tout en garantissant la compétitivité des exploitations et des entreprises.

Dans le contexte du Pacte vert pour l'Europe et à l'heure de la relance, La Coopération Agricole rappelle que la politique commerciale de l'UE a pleinement son rôle à jouer pour soutenir les transitions environnementales, tout en bénéficiant à la croissance économique du secteur agricole et alimentaire.

La fédération des 2300 coopératives agricoles françaises salue la volonté affichée par la Commission européenne d'appuyer l'importante réforme de l'Organisation mondiale du commerce et de placer la durabilité au centre de sa nouvelle stratégie commerciale. Toutefois, il est absolument indispensable de lier cette ambition de durabilité à la préservation de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire. Selon La Coopération Agricole, pour mettre en œuvre cette équation, l'UE doit actionner plusieurs leviers essentiels, notamment :

- **Etablir les accords de libre-échange sur la base des normes sanitaires, environnementales, sociales ou de protection animale à minima équivalentes aux standards européens** : toute atteinte portée à cette condition de concurrence équitable devra nécessairement entraîner la suspension d'un accord ;
- **Synchroniser les agendas entre les transitions mondiales et européennes vers des systèmes agroalimentaires plus durables** : ce sera un des facteurs clés contribuant à la réussite du nouveau pacte de croissance européen et permettra à l'UE d'être identifiée comme le leader de la durabilité, incarnée par des acteurs économiques soutenus et compétitifs ;
- **Favoriser la promotion des standards de productions français et européens** : notre savoir-faire agricole et agroalimentaire, et notamment notre excellence sanitaire, doivent être des références à l'échelle internationale ;
- **Travailler à la résilience des exploitations et des entreprises alimentaires** : la politique d'investissements de l'UE doit être au service des défis agroécologiques fixés par le Pacte Vert et des impératifs de sécurité alimentaire.

[Les propositions plus détaillées de La Coopération Agricole sont disponibles ici.](#)

« La révision de la politique commerciale de l'Union européenne doit être garante de la nécessaire équation entre durabilité et compétitivité pour la chaîne alimentaire. Cette nouvelle stratégie commerciale devra notamment permettre une concurrence équitable vis-à-vis des pays tiers, l'exportation des savoir-faire français et européen et la résilience de nos modèles alimentaires. Il en va de la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe ! », déclare **Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.**



Contacts presse

Guillaume Le Hoan :
07 62 68 33 63
glehoan@lacoopagri.coop

Hortense Grégoire :
hortense.gregoire@pressario.fr

Angélique Doiteau :
angelique@pressario.fr

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 300

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 12 260 CUMA

85,4

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

Plus de **190 000**

salariés (filiales incluses)

3/4

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopéra-tives
sont des PME ou TPE

